

Confiez-nous la propreté
de vos locaux...

... et réduisez vos impôts !



Dans le cadre de l'Entreprise Adaptée, certaines prestations réalisées au domicile des particuliers ouvrent droit à une réduction d'impôt. Les prestations concernées sont les prestations à caractère familial ou ménager, qui répondent aux besoins courants des personnes et des familles, telles le nettoyage des vitres, des bardages, des panneaux solaires, etc.



Exemple Vous faites appel à Emeraude Nettoyage pour des travaux d'entretien à votre domicile.

Le montant de votre
contrat d'entretien

3000 €

dont en main d'oeuvre

2500 €



La somme que vous pourrez
déduire de votre impôt

1250 €

SOIT **41%** DE VOTRE FACTURE

Les calculs présentés sur ce document sont hors matières. Ils sont donnés à titre indicatif et sont non contractuels.
Contactez-nous pour une étude plus précise de votre exonération.

Le + Vous pouvez également réduire vos impôts en faisant appel aux services d'Emeraude Espaces Verts.



Emeraude i.d., Initiative & Devenir
17, rue Louis de Broglie
CS 10707
22 307 Lannion Cedex

☎ 02 96 48 40 00
📠 0<WW2 96 48 53 36
✉ contact@emeraude-id.fr
🌐 www.emeraude-id.fr